



N/Réf.: 23/903 B-sd
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 2 octobre 2023

CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

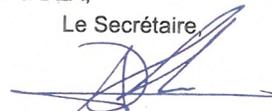
Wiltz, jeudi, le 19 octobre 2023, à 18.00 heures,
dans la salle du syndicat d'initiative au château de Wiltz.
(Parking supermarché Match gratuit)

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,
Le Président,


(PAULY Charles)

Le Secrétaire,


(DRAUT Serge)

ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 19 octobre 2023

Séance publique

- 1° Installation du nouveau comité.
- 2° Élection du président, 1^{er} membre du bureau de la DEA.
- 3° Élection du 2^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 4° Élection du 3^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 5° Élection du 4^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 6° Élection du 5^{ème} membre du bureau de la DEA.
- 7° Élection de deux délégués et de deux délégués suppléants auprès du SEBES.



Annexes: ---